



Formation continue des interprètes communautaires **Module 8**

**Animer des séances d'information et de formation
dans un contexte interculturel**

Objectifs

Les interprètes communautaires qui ont suivi ce module de formation sont capables de

- Préparer, conduire et évaluer de brèves séances d'information et de formation dans la langue d'interprétariat ou dans la langue locale
- Intégrer des aspects interculturels dans la conception de séances
- Concevoir certaines parties de séances d'information et de formation en les adaptant aux destinataires
- Traduire le contenu d'une séance d'information de manière condensée

Public et prérequis

- **Interprètes communautaires** avec certificat suisse INTERPRET, ayant des compétences en français de niveau C1. Si tous les critères ne sont pas remplis formellement, une admission sur dossier peut être possible. Le nombre de participant-e-s est limité à 20.

Intervenant-e-s

Monique Divanach, responsable qualité des formations à Appartenances
Vanessa Raselli, responsable de la formation d'interprète communautaire à Appartenances.

Informations pratiques

Du 19 février au 10 avril 2021

Vendredi 19 février 2021
Samedi 20 février 2021
Mercredi 3 mars 2021
Vendredi 9 avril 2021
Samedi 10 avril 2021
de 9 h30 à 17 h30

Lieu

Appartenances
Rue des Terreaux 10, 3^e étage
1003 Lausanne

Renseignements

Appartenances
Interprétariat communautaire
Vanessa Raselli
Tél. direct 021 341 12 53
v.raselli@appartenances.ch

Contenu

• Cours 1 et 2

Préparation, animation et évaluation de séances de formation

Techniques d'animation, objectifs pédagogiques, plan de formation, feedback, exercice: préparation et animation d'une séquence de formation sur le sujet de l'interprétariat communautaire, gestion de stress, outils: Flip Chart et PowerPoint, Évaluation

• Cours 3

Aspects interculturels et interprétation

Adaptation du contenu au public, stratégies facilitant un résumé d'informations transmises, communication, techniques de présentation

• Cours 4 et 5

Micro-animations

Animation d'une séquence de formation (20min), Formulation de retours constructifs, Gestion du stress

Méthode

Méthodes participatives, mises en situations, réflexions et échanges, micro-animation.

Reconnaissance de la formation

- Ce module comprend 32,5 heures de cours et 27,5 heures de travail personnel, soit au total 60 heures de formation (y compris la préparation de la vérification des compétences).
- Attestation de participation de l'association Appartenances délivrée à toute personne ayant suivi le module.
- Attestation de validation de l'association Appartenances délivrée à tout-e participant-e ayant assisté à au moins 90% des cours, dont le travail final a été validé.
- Ce module correspond au Module 8 du système de qualification suisse des interprètes communautaires et est reconnu pour l'obtention du brevet fédéral.

Prix

Module

Fr. 1600.–

Renseignez-vous auprès de votre service d'interprétariat communautaire employeur: une participation financière peut être envisageable.

Délai d'inscription

Jusqu'au 14 décembre 2020

Inscription

Appartenances

Interprétariat communautaire
Vanessa Raselli
Rue des Terreaux 10
1003 Lausanne
Tél. direct 021 341 12 53
v.raselli@appartenances.ch